

## **DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS**

### **FCP HAYETT PLENITUDE Fonds Commun de Placement Agrément du CMF n°07-2014 du 20 février 2014**

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions et de rachats des parts de FCP HAYETT PLENITUDE aura lieu le **24 mars 2015**.

FCP HAYETT PLENITUDE présente les caractéristiques suivantes :

#### **RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

<b>Dénomination</b>	: FCP HAYETT PLENITUDE
<b>Forme juridique</b>	: Fonds Commun de Placement -FCP-
<b>Type</b>	: OPCVM de capitalisation
<b>Catégorie</b>	: FCP Mixte support au contrat d'assurance vie en unités de compte HAYETT multisupports.
<b>Objet</b>	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.
<b>Législation applicable</b>	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application.
<b>Adresse</b>	: 9, Rue du lac Neuchâtel, Les Berges du Lac, 1053 Tunis
<b>Montant initial</b>	: 100.000 dinars divisé en 100 000 parts de 1 dinar chacune
<b>Références de l'agrément</b>	: N°07-2014 du 20 février 2014
<b>Date de constitution</b>	: 4 février 2015
<b>Durée de vie</b>	: 99 ans à compter de la date de constitution
<b>Promoteurs</b>	: AMEN INVEST, Intermédiaire en Bourse, AMEN BANK et HAYETT, Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation
<b>Gestionnaire</b>	: AMEN INVEST, Intermédiaire en Bourse - 9, Rue du lac Neuchâtel, Les Berges du Lac, 1053 Tunis
<b>Dépositaire</b>	: AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002 Tunis Le Belvédère
<b>Distributeur</b>	: HAYETT, Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation - Immeuble COMAR - Avenue Habib Bourguiba -1001Tunis

**Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : Hebdomadaire

#### **Prix de souscription et de rachat :**

Les prix de souscription et de rachat correspondent à la valeur liquidative nette de toute commission.

Les souscriptions et les rachats se font par HAYETT exclusivement en numéraire sur la base d'une valeur liquidative inconnue.

**Pour plus d'informations sur FCP HAYETT PLENITUDE, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°15-0894 en date du 18 mars 2015 sera mis incessamment à la disposition de HAYETT, Compagnie d'Assurance Vie et de Capitalisation, qui le mettra à la disposition de ses clients auprès de son réseau de distribution habilité à commercialiser le contrat d'assurance vie en unités de compte HAYETT multisupports. FCP HAYETT PLENITUDE est l'un des supports audit contrat figurant dans la liste des supports y annexée.**